

Décision

Générale

colonial

Décision n° 825 du 22 juin 1953 :

n° 825

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
22 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Rakotoarijaona (Harry), comptable contractuel, de retour de congé, est remis à la disposition du Chef du Service des Postes et Télécommunications, pour compter du 14 juin 1953, date de son arrivée à Djibouti.